

Moniteur de padel

RNCP35286 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15436, 15407
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	10/02/2021
Date d'échéance	10/02/2024

Certificateur(s)

FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS · SIRET : 77567138100033

Partenaires habilités

13 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 13 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES DE TENNIS	77982583500043	Former et organiser l'évaluation
LIGUE BRETAGNE DE TENNIS	77750949800138	Former et organiser l'évaluation
LIGUE CORSE FEDERATION FRANCAISE TENNIS	34256248500025	Former et organiser l'évaluation
LIGUE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DE TENNIS	31089669100048	Former et organiser l'évaluation
LIGUE DE NORMANDIE DE TENNIS	30937262100057	Former et organiser l'évaluation
LIGUE DES HAUTS DE FRANCE DE TENNIS	30940757500021	Former et organiser l'évaluation
LIGUE DU CENTRE VAL DE LOIRE DE TENNIS	78818245900040	Former et organiser l'évaluation
LIGUE GRAND EST DE TENNIS	78334307200048	Former et organiser l'évaluation
LIGUE ILE DE FRANCE DE TENNIS	44285335400011	Former et organiser l'évaluation
LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE DE TENNIS	78184387500035	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 13 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp35286-moniteur-de-padel/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Depuis juillet 2014, la Fédération Française de Tennis (FFT) accueille en son sein une nouvelle discipline sportive: le padel (concrètement entré dans les Statuts de la Fédération lors de son assemblée générale suivante en février 2015).

Face à la croissance extrêmement forte de ces 3 dernières années et la trajectoire projetée très favorable de cette discipline dont le nombre de pratiquants a augmenté de 50 000 en 2017 à 80 000 en 2019, la FFT a créé la certification Moniteur de Padel afin de permettre ainsi la création et le développement de l'emploi de moniteur de padel.

L'engouement de cette pratique tient entre autres à la convivialité de cette discipline qui se joue en double, peut s'exercer en intérieur et extérieur avec une progression dans le plaisir du jeu relativement rapide si bien accompagnée.

La

Fédération française de tennis avec la création de cette certification adaptée à un marché et une pratique sportive émergents, entend répondre aux enjeux suivants :

- Répondre à sa mission formatrice dans l'enseignement sur le territoire français, métropolitain et ultramarin de toutes les disciplines rattachées à sa délégation dont le padel fait partie (initiation, entraînement, animation, développement),
- Former des enseignants afin de structurer les écoles de padel des clubs et offrir aux pratiquants une qualité et une sécurité d'encadrement : sécuriser les pratiques d'enseignement qui se développent notamment hors du cadre fédéral faute de certification adaptée,
- Permettre aux pratiquants et joueurs / joueuses d'obtenir une certification pour pouvoir enseigner le padel contre rémunération et faire bénéficier les pratiquants de leur expertise de cette pratique,
- Répondre aux besoins énoncés par les dirigeants de clubs en enseignants dans cette discipline,
- Accompagner le développement d'un marché émergent que constitue aujourd'hui le padel dans toutes ses composantes économiques (ex : développement de l'équipement et matériel sportif ...),
- Soutenir la compétitivité sportive, académique et économique de la France dans cette discipline,
- Accompagner le haut niveau et la création d'un centre national d'entraînement du padel.

La création de cette nouvelle certification, contribuera à professionnaliser l'encadrement de cette discipline sportive, favoriser son développement pour le bénéfice de toutes ses parties prenantes, sécuriser sa pratique conformément à la mission qui nous est confiée par délégation ministérielle et bien entendu, développer l'emploi avec la création du métier de moniteur de padel qui répond à la demande d'un marché émergent.

ACTIVITÉS VISÉES

Dans le respect des normes de protection des publics et dans la transmission des valeurs éducatives, le moniteur de padel :

- Animation et mise en œuvre des actions de développement du padel pour sa structure
- Encadrement de

tout public, en sécurité, en cours collectifs et individuels

de padel

- Entraînement des compétiteurs du club

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Concevoir et mettre en œuvre des actions de développement de la pratique du padel dans les clubs

1. Présenter le padel et des obligations liées à cette discipline auprès des publics institutionnels et privés

2. Assurer sur les courts de padel et en dehors des courts la sécurité individuelle et collective des publics

3. Identifier

les règles d'homologation d'un constructeur d'installations de padel et alerter les dirigeants en cas de manquement repérés

4. Suivre avec les équipes techniques de la structure et / ou des équipes municipales les évolutions des installations

5. Sélectionner les matériels et équipements utilisés dans le club (raquettes, balles)

6. Gérer les prestations de padel au sein du club grâce aux outils de gestion administrative (Ten up, ADOC et MOJA)

en mobilisant les ressources bénévoles et en s'appuyant sur les textes réglementaires.

7. Concevoir et mettre

en œuvre d'actions de

développement et de promotion de la pratique du padel

en établissant des relations de partenariats avec des acteurs publics et privés et en s'appuyant sur les réseaux sociaux.

8. Accueillir tous les publics (pratiquants, accompagnants, bénévoles, parents, arbitres, officiels, partenaires ...) avec courtoisie en adaptant son comportement aux attentes des publics dans l'esprit festif propre au padel

9. Veiller et encourager l'esprit sportif et associatif au sein de la structure tant sur les courts de padel (fair play ...) que dans les lieux communs (club house, vestiaires, accueil, boutiques)

10. Concevoir

et mettre en oeuvre des animations spécifiques au padel en lien avec le tissu scolaire local pour favoriser le rapprochement entre sport et éducation

11. Proposer

et mettre en œuvre des animations spécifiques au padel en direction des publics en situation de handicap, des publics féminins et des publics seniors.

Concevoir et mettre en œuvre des projets d'encadrement dans le cadre de la pratique du padel en sécurité

1.

Veiller au respect de l'intégrité physique des pratiquants lors des situations d'encadrement de padel

2.

Participer à l'élaboration du projet éducatif de la structure, en prenant en compte les orientations ministérielles et les directives fédérales, les moyens et ressources mis à disposition

3. Concevoir la programmation pédagogique prévisionnelle qui permettra de structurer les séances d'enseignement de padel successives

4. Concevoir une séance afin d'organiser les situations permettant d'atteindre les objectifs fixés

5. Conduire

en sécurité une séance de padel en appliquant les conditions réglementaires et matérielles de sécurité, liées à l'activité du padel encadrée

6.

Réaliser un bilan de sa séance pédagogique, en utilisant des outils d'évaluation adaptés, afin de mesurer les écarts entre les objectifs visés et les résultats atteints

Entraîner

des compétiteurs de padel en sécurité

1.

Veiller au respect de l'intégrité physique des compétiteurs lors des situations d'entraînement de padel, à la protection de joueur adultes et mineurs.

2.

Prévenir le dopage et les conduites addictives en organisant des actions de prévention et d'information afin de préserver l'intégrité des sportifs à la pratique du padel en compétition

3.

Évaluer le niveau de pratique des joueurs de padel pour proposer des objectifs sportifs et éducatifs cohérents, organisés dans le temps

4. Construire le programme d'entraînement

en prenant en compte le programme sportif fédéral du padel en compétition, les caractéristiques des sportifs et les moyens mis à disposition

5. Construire la séance d'entraînement en utilisant avec pertinence les ressources et les méthodes pédagogiques (tactiques et techniques) du padel en compétition

6. Conduire

en sécurité une séance d'entraînement en favorisant l'apprentissage des publics (enfants, adolescents, adultes) par la compréhension du jeu du padel en compétition en appliquant les conditions réglementaires et matérielles de sécurité

7. Construire les outils d'évaluation

adaptés pour l'entraînement des différents publics en padel

8. Participer à la mise en place des compétitions non

homologuées et/ou homologuées pour assurer la pratique du padel en compétition

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le moniteur de padel peut exercé son activité auprès d'associations affiliées à la FFT ou habilités par celle-ci et dans toutes structures non associatives.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Encadrement du padel à tous niveaux, dans toute structure, et auprès de tous les types de public.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'encadrement des activités physiques et sportives (APS) est une profession réglementée par le Code du sport. Code du sport article L212-1 : « Seuls peuvent, contre rémunération, enseigner, animer ou encadrer une activité physique et sportive ou entraîner ses pratiquants, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle, sous réserve des dispositions du quatrième alinéa du présent article et de l'article L 212.2 du présent code, les titulaires d'un diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification :
1° Garantissant la compétence de son titulaire en matière de sécurité des pratiquants et des tiers dans l'activité considérée
2° Et enregistré au répertoire national des certifications professionnelles dans les conditions prévues au II de l'article L 335-6 du code de l'éducation (...) »

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les exigences préalables à l'entrée dans le processus de qualification du TFP « moniteur de padel » sont :

- Etre titulaire d'une attestation de formation aux premiers secours civique niveau 1 (PSC1) à l'entrée en formation
- Etre licencié FFT au moment de l'inscription en formation
- Etre capable de justifier à l'entrée en formation d'un niveau de jeu équivalent à celui des joueurs et joueuses du premier tiers du classement fédéral. Il est procédé à la vérification de cette exigence préalable au moyen de la production d'une attestation délivrée par le Directeur Technique National du Tennis ou de son représentant sur la base :
 - Du classement fédéral de padel du candidat : il doit être ou avoir été classé dans le premier tiers de ce classement

Pour info, le classement padel est numérique et étant donné l'augmentation du nombre des compétiteurs et l'accroissement de leur niveau, la prise en compte d'un pourcentage est nécessaire pour identifier le niveau de

pratique requis. - D'une attestation délivrée par une fédération étrangère ou par la Fédération internationale de padel

- Etre âgé(e) de 18 ans minimum
- Etre capable d'attester de sa capacité physique à enseigner le padel. Il est procédé à la vérification de cette exigence préalable au moyen de la production d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement du padel datant de moins d'un an.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury est composé des membres suivants :

- Le Président de la Fédération Française de Tennis ou son représentant
- Le Directeur de l'institut de formation ou son représentant
- Deux personnes qualifiées en padel

(un représentant des employeurs et un représentant des enseignants)

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification dont professionnels qualifiés : 50 %

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 834 €
Selon la branche	7 700 € – 7 967 €
Prise en charge	Branches concernées
7 834 €	Valeur par défaut · 211 branches
7 967 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 700 €	CPNEF Sport

Base légale

Date de décision	10/02/2021
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	10/02/2024

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP40260

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
www.fft.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35286/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	215
Parcours menés à terme	220

Taux d'achèvement	102 %
Période	02/2022 – 06/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	253
Montant total engagé	401 276 €
Coût moyen par dossier	1 586 €
Durée moyenne	123 h
Période	07/2021 – 02/2024
France compétences	77 %
Reste à charge titulaire	18 %
France Travail	5 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.